



## **Demande de subvention d'un trajet de formation suivi par un nouveau travailleur du groupe cible des 60%**

**Envoyez le formulaire dûment signé (avec pièces justificatives) lorsque la formation est terminée à l'adresse :**

Service public régional de Bruxelles,  
Secrétariat fonds de formation titres-services  
Place Saint-Lazare, 2  
1035 Bruxelles

Pour toutes demandes d'information :

Par email : [ffts@sprb.brussels](mailto:ffts@sprb.brussels)  
Par tél. : 02/204.16.31

Lorsqu'un nouveau travailleur titres-services appartenant au groupe cible des 60% suit, dans les trois mois qui suivent son entrée en service, un trajet de formation, l'entreprise titres-services agréée peut, par ce formulaire, demander une intervention dans les coûts de :

- € 150 pour un trajet de minimum 9 heures
- € 350 pour un trajet de minimum 18 heures.

Ce trajet de formation doit être constitué d'une ou plusieurs formations externes de type E (pour lesquelles le formateur a reçu une approbation). Une seule demande par travailleur titres-services est admissible.



## I – Coordonnées de l'entreprise titres-services

- Numéro d'agrément : .....
- Numéro d'entreprise (n°BCE) : .....
- Nom officiel/dénomination sociale de l'entreprise : .....
- Adresse du siège social :  
Rue et n° : .....
- Code postal et commune : .....
- Adresse de l'unité d'établissement :  
Rue et n° : .....
- Code postal et commune : .....
- Commission paritaire des travailleurs titres-services :  
 322.01  121  318  .....
- Personne de contact :  M.  Mme. ....
- Téléphone : .....
- Adresse e-mail : .....
- Numéro de compte bancaire IBAN (même numéro que pour les remboursements titres-services) : .....

## II – Informations relatives au travailleur titres-services

- Nom du travailleur titres-services .....
- Date d'entrée en service : .....
- Preuve que le travailleur titres-services appartient au groupe-cible des 60% (à envoyer en annexe):  
 une copie d'attestation ACTIRIS A15 (attestation d'inscription comme chercheur d'emploi chez ACTIRIS)  
ou  
 copie attestation CPAS (bénéficiaire d'un revenu d'intégration)

### III - Données sur le trajet de formation suivi

N°E	Nom de la formation	Formateur	Date de fin	Durée
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
E				
			<b>Total:</b>	
				<b>heures.</b>

- Preuves que le travailleur a bien suivi ces formations (à envoyer en annexe):

une facture du formateur externe pour chaque formation

une liste de présence signée par le travailleur titres-services (y compris leur numéro de registre national), comprenant le nom de la formation et le nom du formateur externe, la date et l'heure de début et de fin de chaque session de formation (vous trouverez un exemple de cette liste sur le site internet : [www.werk-economie-emploi.irisnet.be](http://www.werk-economie-emploi.irisnet.be))

### IV – Montant de la subvention

- Montant demandé

€ 150 (trajet de formation ≥ 9 heures, < 18 heures)

€ 350 (trajet de formation ≥ 18 heures)

Si vous recevez, pour ces formations, une intervention via d'autres services ou organismes, privées ou publiques, vous devez nous en informer dans une annexe. Dans le cas échéant, l'intervention (150€ ou 350€) sera diminuée de cette (ces) intervention(s). Cependant, si l'intervention vient d'un fonds de formation sectoriel, vous ne devez pas le mentionner.

## V – Déclaration sur l'honneur

Je certifie que :

- les données transmises sont conformes à la vérité.
- je n'ai pas demandé de remboursement pour ces formations dans le cadre du fonds de formation titres-services.
- pendant la période de formation, l'agrément de mon entreprise n'a pas été retiré.

(Si l'une ou plusieurs de ces conditions ne sont pas remplies, veuillez nous en communiquer les raisons en annexe)

Pour l'entreprise, nom  M.  Mme. ....

Fonction : .....

Date: ..... Signature : .....

La demande doit être remise, avant le 31 Mars de l'année civile qui suit l'année civile au cours de laquelle le trajet de formation se termine, au Secrétariat fonds de formation titres-services :

Service Public Régional de Bruxelles  
Secrétariat fonds de formation titres-services  
Boulevard du Jardin Botanique 20  
1035 Bruxelles

Le Secrétariat fonds de formation tient compte de votre demande au moment où il dispose des documents suivants :

- ce présent formulaire dûment complété et signé
- une copie de l'attestation ONEM/CPAS pour un travailleur du groupe cible des 60% (voir rubrique II)
- les factures des formateurs externes (voir rubrique III)
- une liste de présence pour chaque session de formation (voir rubrique III).

Nombre de pages en annexe :